

## RÈGLEMENT

Ce vide grenier, organisé par l'association des parents d'élèves FCPE des écoles de Flourens, est réservé aux particuliers. Seul le bénéfice des emplacements sera réservé à l'association.

Il se tient sous la halle de Flourens (31130).

Aucun véhicule ne sera admis sur les emplacements.

Les exposants ne sont pas autorisés à vendre nourriture ou boisson sur leur stand.

Le port du masque est obligatoire.

**Le bulletin ci-contre devra être dûment rempli et retourné accompagné de :**

- La photocopie de la carte d'identité en cours de validité recto-verso.
- La totalité du règlement par chèque (À l'ordre de la FCPE de Flourens).

**Dossier à retourner avant le 19 Mars 2022 (12h)** dans la boîte aux lettres de la FCPE Rue des Ecoles 31130 Flourens (A gauche du panneau d'affichage de la maternelle)

**Tout dossier incomplet ne sera pas validé.**

**Tarif 10€ pour un emplacement de 5m x 2m.**

Les emplacements seront réservés dans la limite des places disponibles. Les numéros d'emplacement seront donnés le matin de l'événement.

**Le site sera ouvert aux exposants de 7h00 à 8h00.** Au-delà aucun véhicule ne sera admis sur la zone du vide grenier. Le vide grenier est ouvert aux visiteurs de 8h à 17h00.

Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice en cas de perte, vol, détérioration durant la manifestation. Tous les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires à leurs risques et périls. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité, produits inflammables, etc.

Les exposants seront accueillis par les organisateurs et dirigés vers l'emplacement. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'exposant.** Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis-à-vis de la situation juridique et fiscale des exposants. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, des conditions climatiques défavorables, ou demande express des autorités.

## VIDE GRENIER SPÉCIAL ENFANCE - FCPE FLOURENS

Dimanche 20 Mars 2022 de 8h à 17h



Bulletin d'inscription à retourner avant 19 mars (12h) à l'adresse suivante : **Boîte aux Lettres de la FCPE Rue des Ecoles 31130 Flourens**

NOM.....

PRENOM.....

Adresse..... Code

postal..... Ville.....

Téléphone.....

EMAIL.....

Pièce à joindre obligatoirement :

- la photocopie de la carte d'identité en cours de validité recto-verso.
- règlement total de la participation.

Par ce bulletin d'inscription :

- Je m'engage à respecter le règlement ci-contre.

- Je réserve :

Nb d'emplacement de 5m x 2m : ..... X 10 €

Je règle la somme de ..... € par chèque (A l'ordre de la FCPE de Flourens)

Fait à ..... Le .....

Signature

**Renseignements auprès de Julie ARRAZAU au 06 76 83 34 56 ou [fcpeflourens@gmail.com](mailto:fcpeflourens@gmail.com)**